



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert 94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40 F. 01 45 15 01 66

DEC100199DR01 UMR8563

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

le Directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision n°100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n°10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement l'unité UMR8563, intitulée Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale, dont le Directeur est Monsieur Redouane DJAMOURI;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Hugues FELER, technicien, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 4 de la décision n°100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Hugues FELER**, technicien, délégation est donnée à Madame **Hilary CHAPPELL**, directrice d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 18 octobre 2010

le Directeur

Redouane DJAMOURI